

LA
SAVOIE

AU CŒUR
DES JEUX
1992



LE DÉPARTEMENT

1 LES JO, ORIGINE ET RENAISSANCE

A Les Jeux antiques.....	4
B Les Jeux modernes.....	4

2 FAIRE D'ALBERTVILLE UNE VILLE OLYMPIQUE

A Les candidatures.....	6
1. La candidature d'Albertville pour les Jeux.....	6
2. Tignes, ville des V ^{es} Jeux Paralympiques.....	10
B En route pour les Jeux !.....	12
1. Les transports.....	12
2. Un hébergement spécifique.....	13
3. L'aménagement d'Albertville en cité olympique.....	16
C Faire d'Albertville 92 un événement national et populaire.....	17
1. Soutenir Albertville olympique.....	17
2. Soutenir Tignes paralympique.....	18
3. La flamme olympique en France.....	18
4. Un événement populaire.....	19

3 DES SITES ET DES ÉPREUVES

A Les sites olympiques et paralympiques.....	24
B Les épreuves olympiques.....	27
C L'espace Killy.....	29
D Les 3 Vallées.....	33
E Les Saisies.....	35

4 LES JO, DES SYMBOLES POUR TRANSMETTRE DES VALEURS UNIVERSELLES

A L'idéal olympique.....	37
B Mettre en œuvre les valeurs olympiques.....	38
C Les symboles olympiques.....	39
D Les affiches olympiques.....	43
E Les mascottes, une identité marquée.....	46

ISBN 978-2-9578861-1-1 • Dépôt légal : Septembre 2022

« L'important dans la vie n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu. »

Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes.

En 1982, à l'occasion du critérium de la première neige, Michel Barnier et Jean-Claude Killy présentent officiellement la candidature de la Savoie à l'organisation des Jeux Olympiques. 40 ans plus tard, la Savoie commémore ses Jeux en mettant en lumière l'impact que cette aventure sportive hors norme a pu laisser sur son territoire. De la candidature à l'aménagement des infrastructures, en passant par l'implantation des équipements sportifs, tout va concourir à la transformation et à la modernisation du département ; c'est le premier effet JO !

Du 8 février au 1^{er} avril 1992, la compétition sportive prendra le relais. Toute une population va animer et entretenir la ferveur olympique, lors des épreuves mais aussi dans les rangs des volontaires ; la magie des JO a une fois encore opéré. En effet, quand un événement sportif international prend possession de l'actualité tous les deux ans, il tente d'imposer une trêve, d'appeler à cesser les conflits et d'unir le monde dans une compétition pacifique. Il rappelle les valeurs que sont l'excellence, le respect et l'amitié ; il prône un style de vie, une éducation par le sport pratiqué sans discrimination, dans un esprit qui exige compréhension mutuelle et fair-play.

Les Archives départementales de la Savoie vous propose un dossier dans lequel l'élève ou le lecteur peut revivre l'aventure en s'emparant des valeurs véhiculées par des Jeux qui dépassent largement le cadre sportif. L'objectif est de mieux comprendre leur fonctionnement et leur rôle. Par son approche thématique, ce dossier favorise le décloisonnement des enseignements.

L'olympisme a beaucoup évolué depuis les jeux grecs antiques. Une ville candidate doit aujourd'hui franchir de nombreuses étapes avant de devenir ville olympique. Il lui faut disposer de sites géographiques adaptés aux différentes épreuves, en les aménageant ou en les créant le cas échéant. Elle doit aussi prévoir des structures d'accueil pour les athlètes et des moyens de transport adaptés. La communication avec les médias se fait au moyen d'une identité visuelle forte, qui doit être mûrie longuement. Enfin, il est indispensable de garantir la sécurité de tous : athlètes, public, professionnels et bénévoles. Ce parcours du combattant est bien vite oublié lorsque la cérémonie d'ouverture débute enfin. Il ne reste alors que le plaisir d'assister à des épreuves qui portent les valeurs et les symboles de l'olympisme, ainsi que sa devise : « Plus Vite, plus Haut, plus Fort ! »

« Nous n'aurons pas la paix tant que les préjugés qui séparent aujourd'hui les différentes races n'auront pas disparu. Pour y parvenir, quoi de mieux que de réunir périodiquement les jeunes de tous les pays pour des épreuves amicales de force musculaire et d'agilité ? »

Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux Olympiques modernes.

Disciplines et compétences travaillées :

- Français : lire et comprendre - comprendre les textes et les documents.
- Histoire : se repérer dans le temps, construire des repères - raisonner, justifier.
- Géographie : comprendre l'adaptation des paysages aux besoins humains.
- Éducation Morale Civique : le droit et la règle - le jugement, penser par soi-même.
- Arts plastiques : expérimenter, produire, créer

FAIRE D'ALBERTVILLE UNE VILLE OLYMPIQUE

A LES CANDIDATURES

1. LA CANDIDATURE D'ALBERTVILLE POUR LES JEUX

Devenir olympique est un véritable parcours du combattant. Chaque ville candidate est sélectionnée et départagée par les Comités Nationaux Olympiques car une seule candidature par pays est autorisée.

Albertville olympique est le défi de deux hommes, Michel Barnier et Jean-Claude Killy, pour un territoire, la Savoie. Dès 1981, ils décident de s'engager dans l'aventure et profitent du critérium de la première neige à Val d'Isère, le 11 décembre 1982, pour présenter leur projet officiellement.

La candidature d'Albertville est portée par une association : le Comité pour la candidature d'Albertville et de la Savoie aux Jeux Olympiques d'hiver 1992. Elle déposera le dossier, auprès du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le 26 janvier 1983. À la fin de cette même année, la candidature est acceptée et Albertville devient officiellement la ville requérante française auprès du Comité International Olympique (CIO).

Les dossiers sont étudiés par une commission d'experts. Elle sélectionne une courte liste de villes potentiellement capables d'accueillir correctement les Jeux. Les villes retenues deviennent alors officiellement des villes candidates.

La commission remet ensuite ses conclusions ainsi que la liste des meilleurs dossiers à la commission exécutive du CIO. Le 1^{er} mars 1986, les villes candidates retenues qui devront être départagées par un vote à la majorité absolue sont :

- Albertville (France)
- Anchorage (Alaska, USA)
- Berchtesgaden (Allemagne)
- Cortina d'Ampezzo (Italie)
- Falun (Suède)
- Lillehammer (Norvège)
- Sofia (Bulgarie)

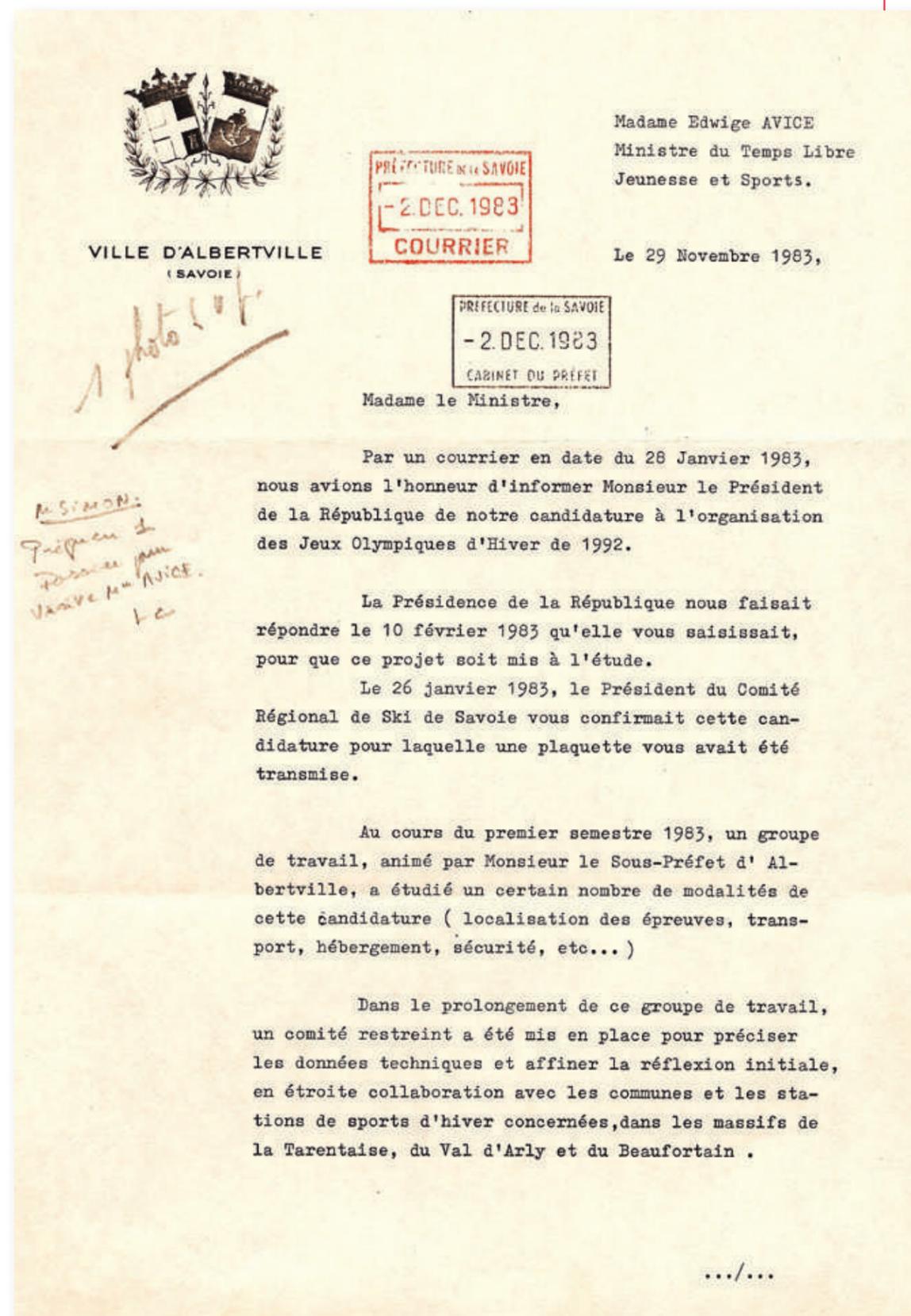
Le 17 octobre 1986 à Lausanne, au 6^{ème} tour de scrutin, Albertville l'emporte avec 51 voix face à Sofia (25 voix) et Falun (9 voix).

Exposition " 1992, La Savoie au cœur des Jeux", 2012.

1. En quelle année Albertville présente-t-elle sa candidature aux JO d'hiver ? À qui ?
2. Combien d'années dure la procédure ?
3. Quelles sont les étapes de la sélection d'une ville pour les JO ?

DOC. 4

Lettre du Comité de candidature à la ministre du Temps libre, 29 novembre 1983.



DOC. 4 (suite)

Lettre du Comité de candidature à la ministre du Temps libre, 29 novembre 1983.

Parallèlement, des démarches sont en cours auprès des Fédérations Sportives Nationales et Internationales.

Notre volonté d'organiser les Jeux Olympiques d'Hiver repose sur trois idées essentielles :

- Développer des activités sportives anciennes, mais peu pratiquées aujourd'hui dans les montagnes savoyardes : patinage, hockey sur glace, bobsleigh, luge, saut à ski.

- Affiner le caractère d'homogénéité des stations savoyardes. En 1992, la Tarentaise, le Val d'Arly et le Beaufortain constitueront un espace sportif unique pour les skieurs.

- Faire d'Albertville une véritable ville touristique de montagne.

Par ailleurs, les Jeux Olympiques sont un moyen de promouvoir l'image de notre région, et, à travers elle celle de la France auprès des pays étrangers.

Ils sont aussi de nature à motiver notre jeunesse en direction des pratiques sportives, tant pour la compétition de haut niveau que pour les sports de masse.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous voudrez bien témoigner à notre candidature, nous souhaitons vous rencontrer prochainement pour vous présenter notre

.../...

Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 168].

projet et vous préciser le sens de notre démarche qui ne nous paraît pas, par ailleurs, contradictoire avec une candidature parallèle de la France à l'organisation des Jeux Olympiques d'Eté.

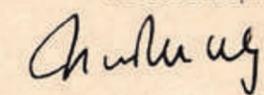
Nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre haute considération,

Le Comité de Candidature

Dr. Henry DUJOL
Maire d'Albertville



Michel BARNIER
Président du Conseil Général
de la SAVOIE



Jean BRUNIER
Président du Comité de Ski
de SAVOIE



Copie : Monsieur le Préfet de la Savoie

Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 168].

4. Situez cette lettre : à quelle étape de la procédure de candidature se situe-t-elle ?
5. Qui l'a rédigée ? À qui est-elle adressée ?
6. Listez les motivations de la candidature d'Albertville pour la Savoie et pour la France.

2. TIGNES, VILLE DES V^{ES} JEUX PARALYMPIQUES

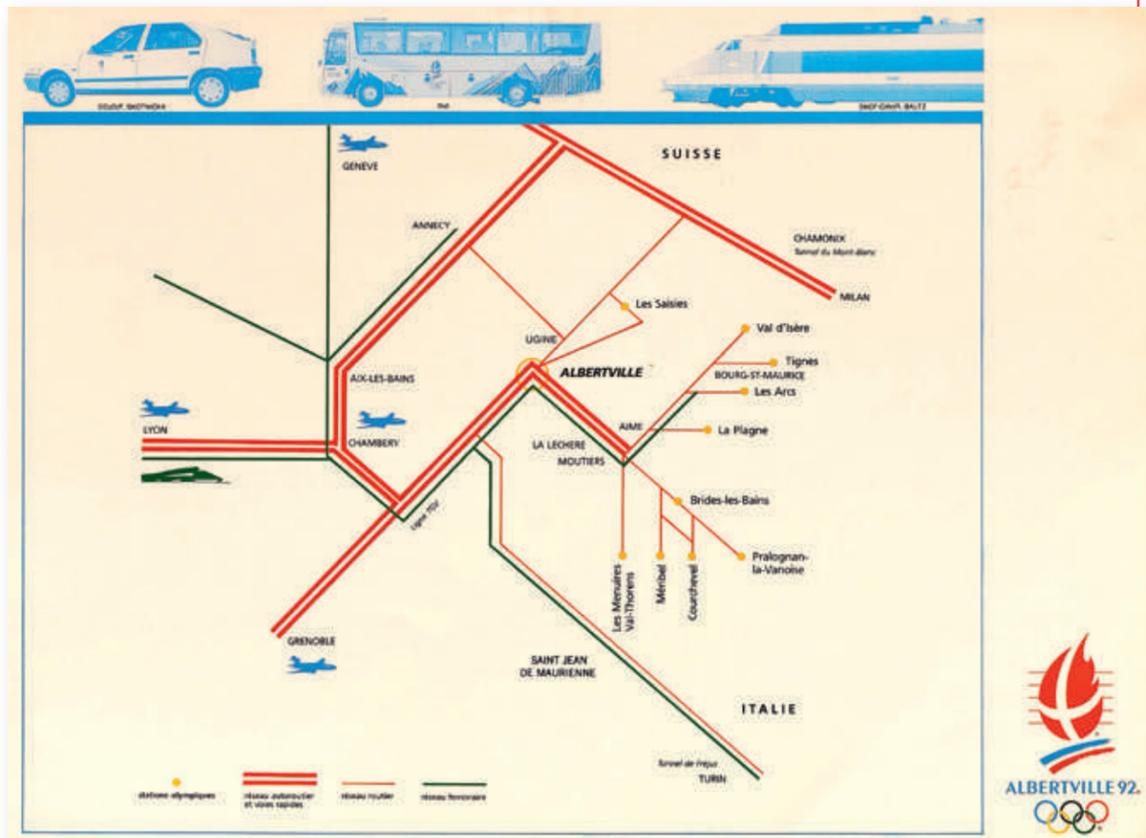
Pour la première fois, depuis leur création, les Jeux Paralympiques d'hiver sont organisés du 25 mars au 1^{er} avril 1992 sur le même site que les Jeux Olympiques classiques. Les premiers Jeux Paralympiques sont organisés en Suède en 1976. Tignes en est la 5^e édition.

Dès la fin de l'année 1987, le maire, André Baudin propose que Tignes accueille les Jeux Paralympiques. La proposition est définitivement acceptée en juin 1988. C'est le COPTA, le Comité d'Organisation des Paralympiques Tignes-Albertville, co-présidé par André Baudin et André Aubergé, qui est chargé dès 1989 de planifier l'organisation.

Exposition "1992, La Savoie au cœur des Jeux", 2012.

DOC. 5

Plan des voies de communication présenté dans une plaquette de communication, 1991.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 182].

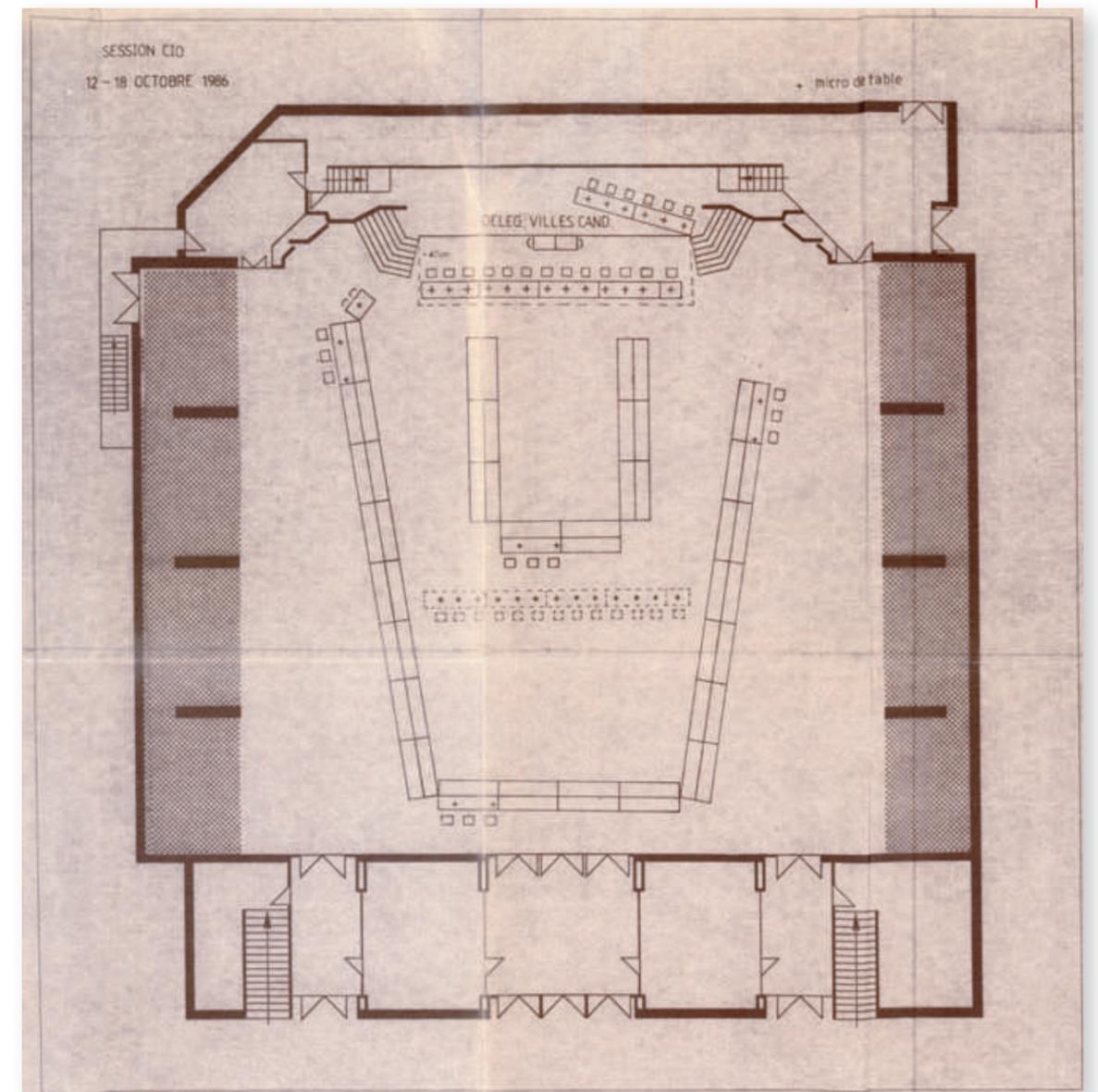
7. Quels sont les atouts d'Albertville et de Tignes d'après ce document ?



La Tarentaise
c'est **10** téléphériques,
35 télécabines,
plus de **100** télésièges
et **300** téléskis
sur **1500** km
de pistes.

DOC. 6

Plan de la salle qui accueille les délégations des villes candidates du 12 au 18 octobre 1986 à Lausanne.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 1166].

8. Quel événement a eu lieu dans cette salle ?

B EN ROUTE POUR LES JEUX !

Pour réussir des Jeux Olympiques, il faut des hommes mais aussi des infrastructures. La candidature d'Albertville a été pensée au niveau de l'ensemble du département. Sur les 57 épreuves, seules 18 se dérouleront à Albertville. Le domaine des Jeux s'étend sur 1 600 km², 7 vallées et 13 sites parfois distants de plus d'une centaine de kilomètres.

1. LES TRANSPORTS

Au-delà du strict accès aux sites, il faut permettre l'arrivée des délégations et des spectateurs depuis Lyon, Genève ou Turin. Afin de relever ce défi, de grands chantiers sont planifiés. La vallée de la Tarentaise connaît d'importants travaux routiers comme le prolongement de l'A43 jusqu'à Albertville, en octobre 1991. Au total, 146 km d'autoroute sont réalisés.

Plusieurs ouvrages sont construits afin de faciliter l'accès à Moûtiers, notamment le viaduc du Champ du Comte (1,5 km de long) ou encore le Tunnel de Ponsérand.

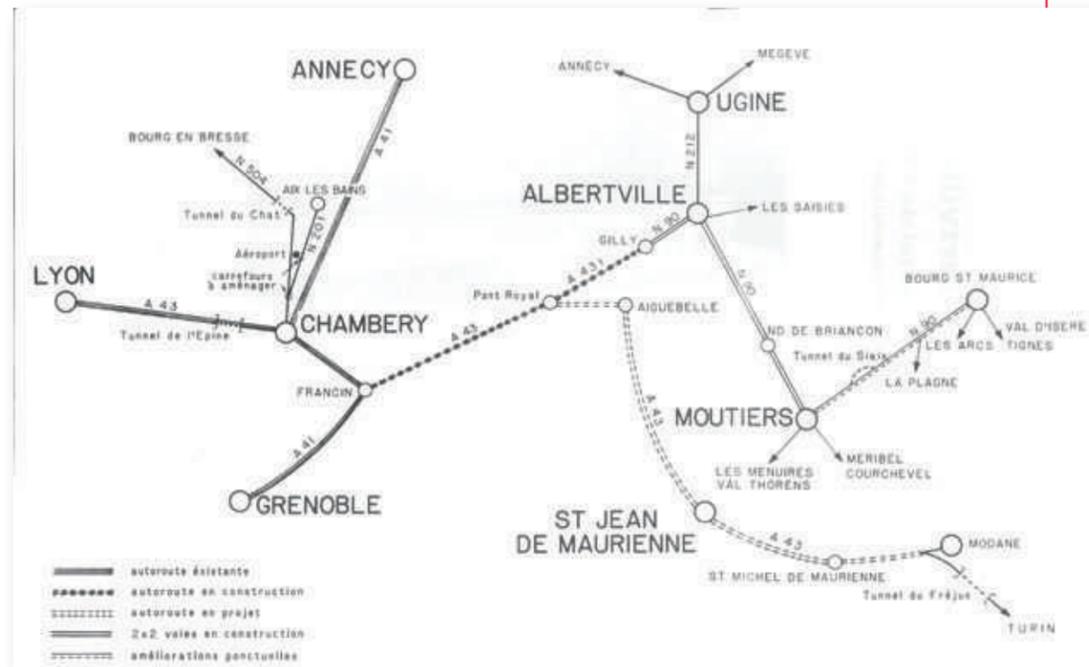
Pour sécuriser la liaison Moûtiers-Bourg-Saint-Maurice, on procède au percement du tunnel du Siaix et à la sécurisation de ce site très exposé aux risques d'éboulements.

Le train n'est pas en reste, l'électrification de la ligne ferroviaire est réalisée jusqu'à Bourg-Saint-Maurice pour permettre l'arrivée du TGV ; désormais, Paris est à 4h25.

Exposition "1992, La Savoie au cœur des Jeux", 2012.

DOC. 7

Plan synthétique de la situation de la circulation en Savoie. Carte extraite du cahier de la revue d'étude et d'information, Administration, publié en avril 1989.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1261W 9].

9. Listez les voies de communication en construction ou en projet avant les Jeux Olympiques.

10. Sur le plan, surlignez l'autoroute en projet. Pourquoi sa construction est-elle nécessaire ?

11. Peut-on dire que l'organisation des Jeux Olympiques profite à la Savoie ?

2. UN HÉBERGEMENT SPÉCIFIQUE

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) doit accueillir et loger les membres de la famille olympique, les Comités Nationaux Olympiques, les journalistes, le personnel technique lié au fonctionnement de l'événement et les athlètes.

Brides-les-Bains devient le village olympique principal et Perrine Pelen (skieuse, triple médaillée aux Jeux Olympiques) est chargée d'y organiser l'hébergement. Pour la première fois, les athlètes sont accueillis dans un vrai village.

600 millions de francs sont investis en trois ans pour que la commune se dote d'un nouveau complexe thermal, d'un parc hôtelier adapté, d'un complexe sportif, d'un casino et d'une liaison par télécabine au domaine skiable des Trois Vallées. Pendant cette période, 1500 repas seront servis au restaurant des thermes. D'autres sites complètent le dispositif, comme La Tania et Les Saisies qui deviennent des villages olympiques annexes.

Des logements temporaires, dont l'ensemble Lodges III, sont également construits à la Pierre du Roy à Albertville, en collaboration avec la SONACOTRA (société Nationale de Construction de logements pour les travailleurs). Ils permettent d'accueillir 1 200 personnes dont la presse, le personnel technique et les forces de l'ordre. Ces logements seront démontés après les JO.

Exposition "1992, La Savoie au cœur des Jeux", 2012.



DOC. 8

Village olympique, extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Brides-les-Bains validant le choix de l'implantation, 1^{er} juillet 1988.

N° 08 88 1243

COMMUNE DE
BRIDES-LES-BAINS
(SAVOIE)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SESSION EXTRAORDINAIRE

L'an mil neuf cent QUATRE VINGT HUIT
Le PREMIER JUILLET à 19 heures
Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
M. Gérard BLANC-TAILLEUR, Maire.

Étaient présents:
MM. BLANC-TAILLEUR Gérard, MM. FAVRE Eugène, CHEVALLIER Gaston,
BLAT Maurice, MERMOZ Joseph, Mmes ARTALLE Marie-Catherine, MURAZ Lucienne,
MM. NOVET Hubert, CHEVALLIER Raymond, LEDUC Bernard, PERROT Gaston,
Mmes FOURNIER Josette, CHEDAL-ANGLAY Anne-Marie, M. CHAUVET Michel.

Formant la majorité des membres en exercice.
XXXXXX
XXXX

Mme MURAZ Lucienne a été élue Secrétaire.
assistée de M. Paul ARNOLLET, Secrétaire Général de la Mairie.

OBJET..... RELEVES DE DECISIONS DU COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES.
-:-:-:-:-

OBJET : RELEVES DE DECISIONS DU COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES.

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le courrier du 26 mai 1988 de Monsieur le Directeur Général du COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES, et lui soumet les deux relevés de décisions du 13 AVRIL 1988, portant,

- L'UN, SUR LA REALISATION DU VILLAGE OLYMPIQUE,

à savoir :

- * Une capacité d'hébergement de 2300 lits à la norme olympique définie, sans qu'aucune aide financière ne soit apportée par le COJO, aux opérations de rénovation, réhabilitation, extension ou de construction neuve.
- * La mise à disposition de services communs (bureaux, équipements sportifs, restauration, animation...) dont la Commune disposera au moment des Jeux.

20.20.31 (simple) - 20.20.32 (avec anticipation) - 20.20.33 (avec anticipation) - 20.22.41.41 - 8 p. 145, 25410 sans avis des élus (07/10)

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 211].

- 12. Quelle décision est prise d'après le document 8 ?
- 13. Quels aménagements devront être faits en complément, pour assurer une vie confortable aux locataires et le bon fonctionnement des jeux ? (communications, réseaux...)

DOC. 9

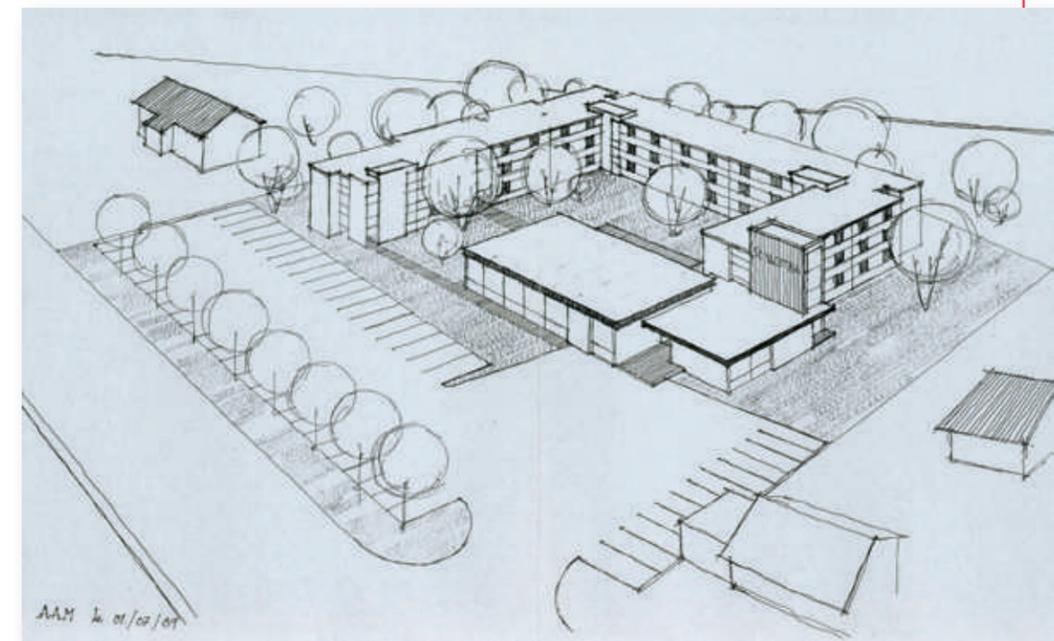
L'hôtel des thermes de Brides-les-Bains pendant les travaux de restauration au printemps 1991. Cliché Atelier d'Architecture en Montagne.



Collection privée.

DOC. 10

Lodges III, logements temporaires construits à la Pierre du Roy à Albertville : esquisse du 1^{er} juillet 1989. Cliché Atelier d'Architecture en Montagne.



Collection privée.

- 14. Que nous apprennent ces documents sur les choix qui ont été faits quant à l'hébergement destiné aux Jeux Olympiques ?

3. L'AMÉNAGEMENT D'ALBERTVILLE EN CITÉ OLYMPIQUE

DOC. 11

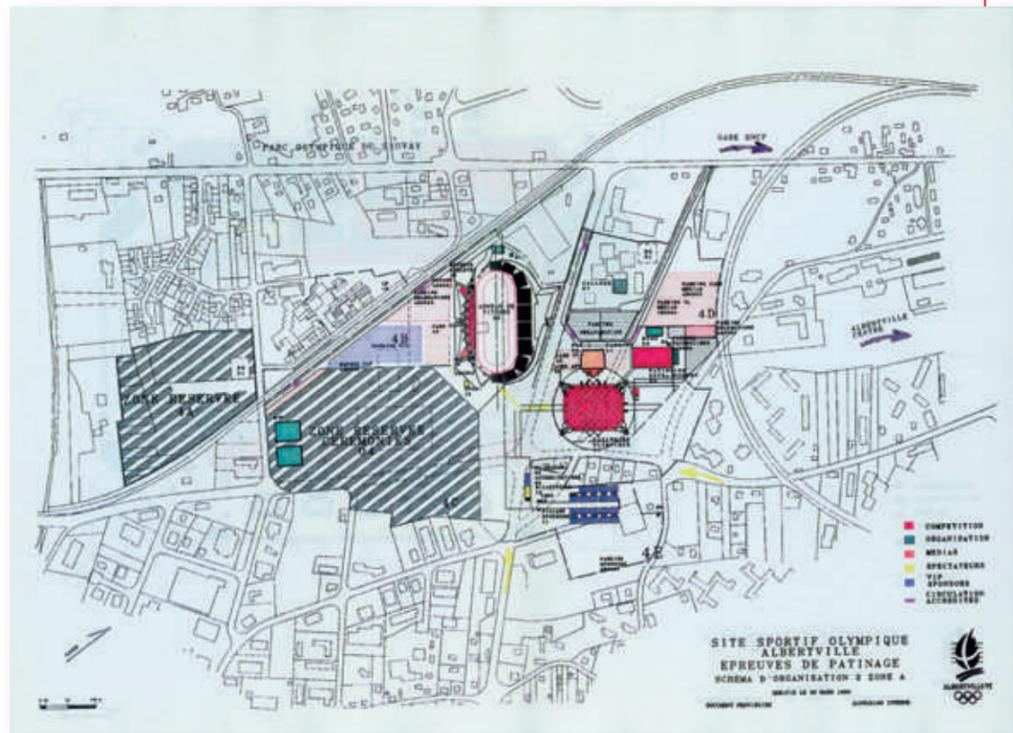
Vue aérienne des constructions olympiques en août 1991.
Cliché G. Chaberty.



Direction départementale de l'équipement de Savoie.

DOC. 12

Site sportif olympique d'Albertville : schéma d'organisation de la zone des épreuves et de celle des cérémonies, 30 mars 1990.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 265].

15. D'après les documents 11 et 12, quels éléments nouveaux du paysage pouvez-vous repérer ?

C FAIRE D'ALBERTVILLE 92 UN ÉVÉNEMENT NATIONAL ET POPULAIRE

1. SOUTENIR ALBERTVILLE OLYMPIQUE

DOC. 13

« 1992, nous on y croit », encouragement paru dans *Le Dauphiné libéré* du 8 janvier 1986.

16. Relevez les différents types de soutien à Albertville : une commune, une banque, une entreprise.



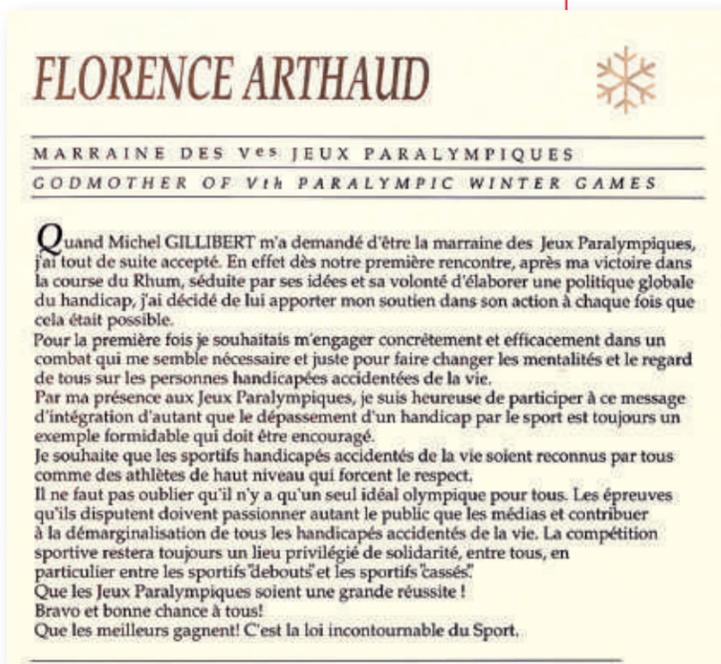
Département de la Savoie, Archives départementales, [PER1-462].

2. SOUTENIR TIGNES PARALYMPIQUE

DOC. 14

Extrait de la plaquette intitulée « Mécénat Jeux Paralympiques », texte de Florence Arthaud, marraine des Jeux Paralympiques.

17. D'après Florence Arthaud, quel est l'objectif des Jeux Paralympiques ?



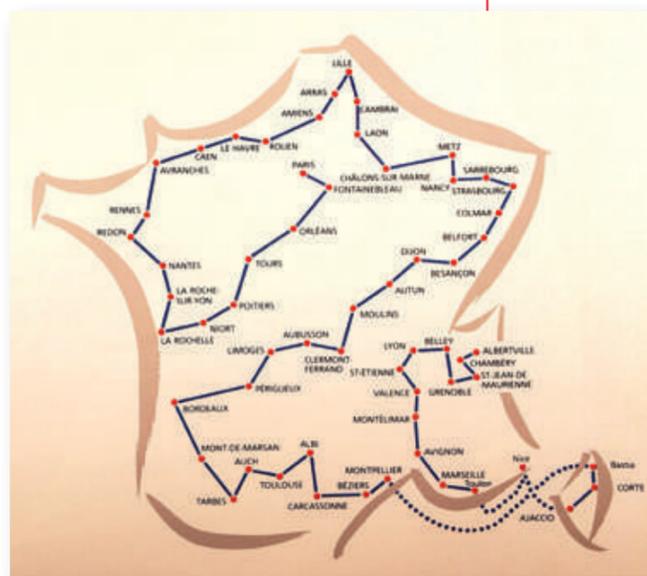
Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 167].

3. LA FLAMME OLYMPIQUE EN FRANCE

DOC. 15

Détail du parcours de la flamme olympique. Schéma extrait d'une publication, « Édition spéciale » de la Poste, parue en février 1992.

La flamme arrive d'Olympie (Grèce) par avion le 13 décembre 1991.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 170].

- 18. Pendant combien de temps la flamme olympique circule-t-elle en France ?
- 19. À votre avis, pour quelles raisons ce parcours prend-il la forme d'un relais ?
- 20. Pour quelles raisons lui fait-on parcourir tout le territoire ?

4. UN ÉVÈNEMENT POPULAIRE

→ L'implication des écoles

DOC. 16

Dessin représentant une scène des Jeux Olympiques de 1992.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 154].

21. Comment les écoles de Savoie sont-elles associées à l'organisation des JO ? Pourquoi ?

→ Le rôle des bénévoles

DOC. 17

Équipe 92, affiche promotionnelle.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 250].

DOC. 18

Tableau récapitulatif des missions et des sites accueillant les volontaires.

104

RECAPITULATION

	Alb.	Arcs	Cour.	Ménu.	Méri.	Plagne	Pralo.	Sais.	Tignes	Val	Moût.	Léch.	Brides	Sais. VO	Total
Services Centraux	16	11	13	8	12	12	9	15	9	16	14	14	10	1	160
Sports	176	67	263	157	322	126	71	317	63	238	-	-	-	-	1 800
Informatique	49	14	24	-	74	23	17	17	15	18	33	31	5	5	325
Presse Ecrite	33	8	20	1	39	14	-	19	12	22	3	50	1	1	223
Télévision	8	4	4	-	12	4	4	5	4	5	19	6	-	-	75
Télécommunications	46	6	15	12	23	9	5	18	7	21	17	41	7	-	227
Billetterie	15	5	16	11	11	7	6	10	8	12	-	-	-	-	101
Accréditation	90	3	16	3	13	4	3	31	3	8	7	8	45	-	234
Transports	1 246	14	25	18	24	15	11	22	12	27	10	7	1	-	1 432
Restauration	16	6	16	10	16	16	6	16	10	16	16	10	13	-	167
Hébergement	3	1	1	1	5	1	1	1	1	1	1	2	4	-	23
Accueil et Relations Extérieures	26	16	153	19	24	36	17	23	19	48	11	59	108	41	600
Santé	39	20	41	25	55	30	18	30	27	35	4	8	38	13	383
Sûreté	30	9	45	9	27	27	9	21	27	33	22	19	18	9	305
Spectateurs	177	83	147	61	177	125	63	153	87	127	38	33	24	-	1 295
TOTAL	1 970	267	799	335	834	449	240	698	304	627	195	288	274	70	7 350

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 250].

- 22. Combien de volontaires participent aux Jeux Olympiques ?
- 23. Quels sont les trois domaines qui les occupent le plus ?
- 24. Sur combien de sites sont-ils répartis ? Pourquoi ?
- 25. Grâce à qui les Jeux Olympiques ont-ils pu se dérouler dans de bonnes conditions ? Ces personnes sont-elles payées ?

.....

.....

.....

.....

.....

DOC. 19

Tableau récapitulatif des missions principales des volontaires, « L'équipe 92 », n°2, non daté.

MISSIONS DES VOLONTAIRES DES JO	RÉPARTITION
Sports	22,0%
Accréditation	3,3%
Accueil et protocole	9,0%
Administration des sites	0,7%
Aide spectateurs	5,0%
Approvisionnement matériel	0,5%
Billetterie	1,0%
Equipements	0,9%
Habillement	0,3%
Informatiques et résultats	5,0%
Interprétariats	0,2%
Marketing	0,2%
Médical	5,0%
Presse écrite	3,5%
Radio - TV	1,7%
Ressources humaines	0,2%
Restauration	2,0%
Sécurité - Contrôle d'accès	12,4%
Télécommunications	2,6%
Transports	23,3%
Divers	0,7%

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 250].

DOC. 20

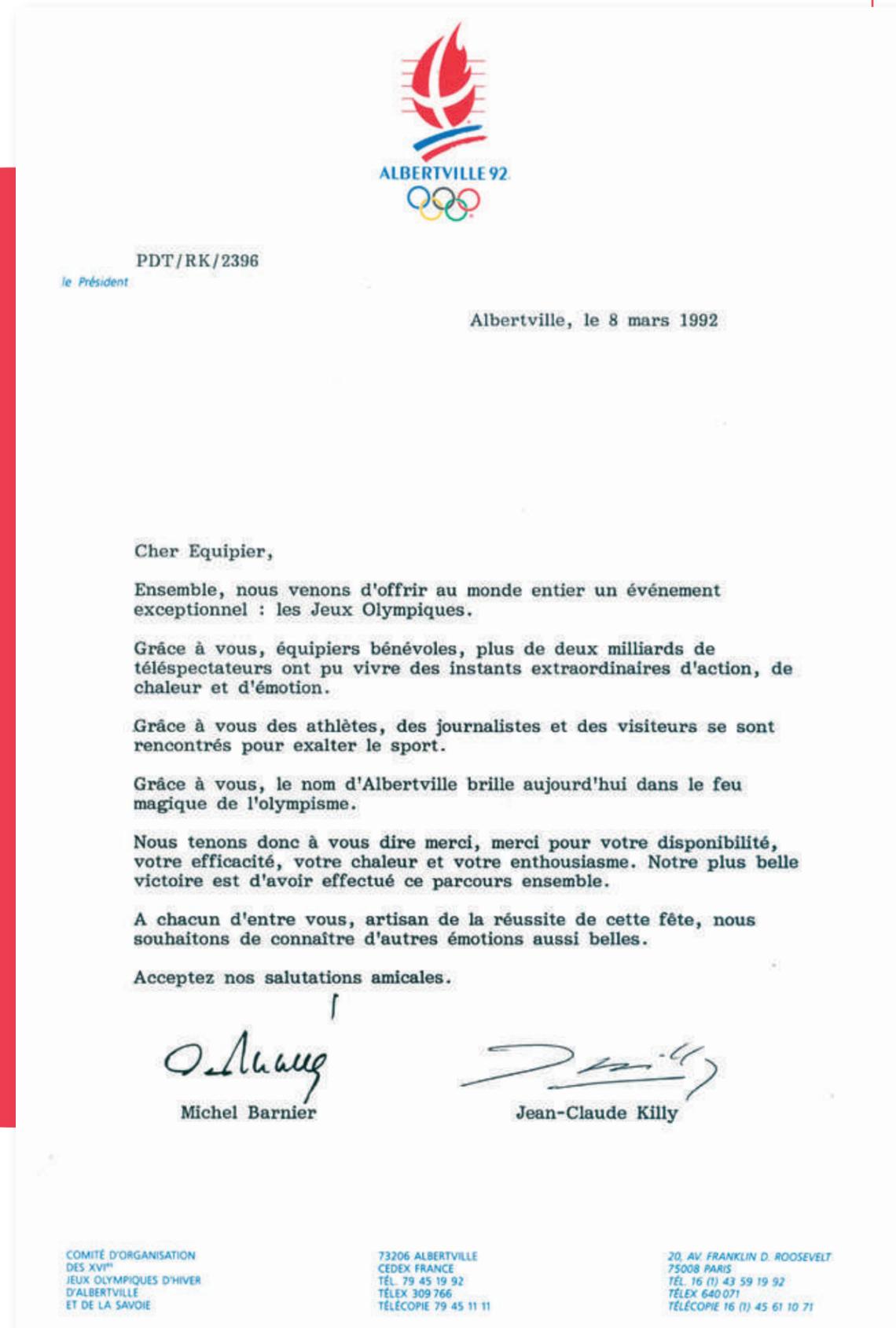
Une partie de la tenue officielle d'un volontaire juste avant le commencement des Jeux, février 1992. Cliché Francine Glière.



Collection privée.

DOC. 21

Lettre de remerciement de Michel Barnier et de Jean-Claude Killy adressée à un volontaire, le 8 mars 1992.



→ Le mécénat

DOC. 22

Extrait d'une plaquette intitulée « Les mécènes » présentant les entreprises sponsorisant les Jeux Paralympiques d'Albertville, 1991.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 167].

26. Quelles entreprises viennent apporter leur soutien aux Jeux Olympiques et Paralympiques ? Quelles formes cette aide peut-elle prendre ?

27. À votre avis, pour quelles raisons le font-elles ?

Collection privée.

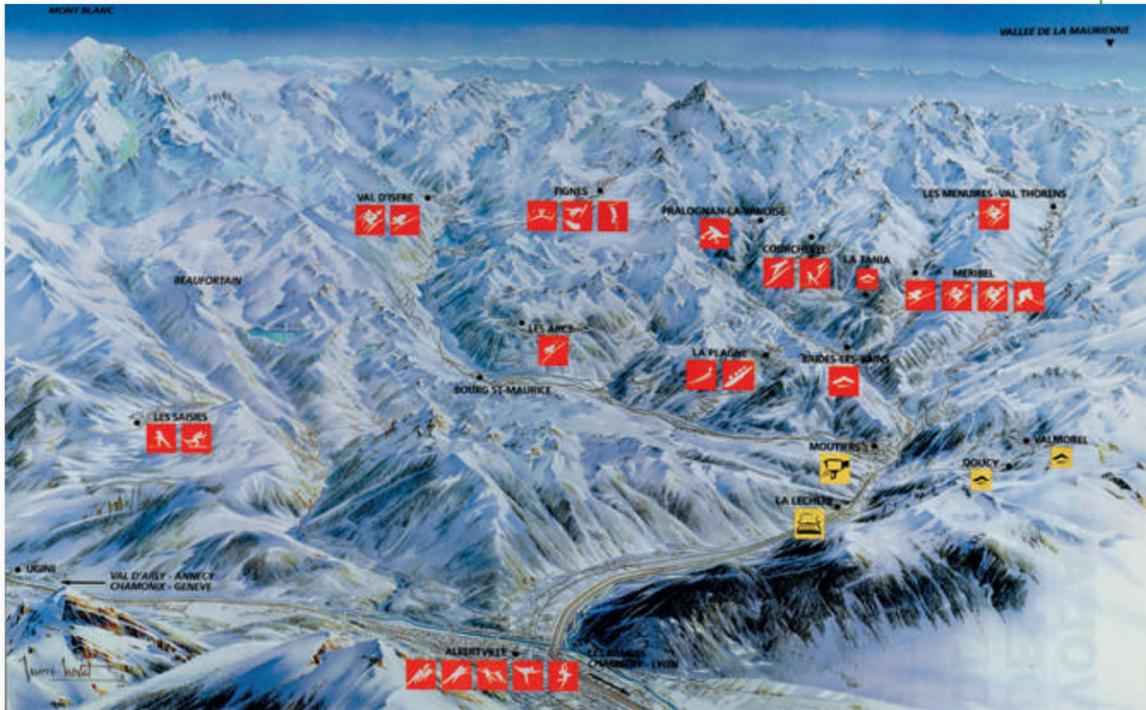


DES SITES ET DES ÉPREUVES

A LES SITES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

DOC. 23

Carte des sites olympiques créée par Pierre Novat en juin 1991.



Atelier Pierre Novat.

1. Sur combien de sites les JO se déroulent-ils ?
2. Quelles épreuves se déroulent à Albertville ?
3. Pourquoi les autres se déroulent-elles ailleurs ?
4. Où les Jeux Paralympiques ont-ils lieu ? (doc. 24)

.....

.....

.....

.....

.....

DOC. 24

Organisation des V^{es} Jeux Paralympiques : plan de situation, extrait d'un rapport illustrant une demande de subvention, 28 décembre 1989.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1261W 14].

DOC. 25

Organisation des V^{es} Jeux Paralympiques, accueil du public : rappel des effectifs et des modalités, 28 décembre 1989.

L'ACCUEIL

- Un village paralympique fermé aux personnes non-autorisées
900 athlètes,
dans un ensemble de bâtiments,
à Tignes Val Claret.
- Des invités
la famille paralympique,
la famille olympique,
des personnalités,
logés à Tignes Val Claret.
- Des volontaires
environ 600,
logés à Tignes Les Brévières,
habillés et nourris.
- Des transports
entre gares SNCF et de Satolas et Tignes,
entre Tignes et Albertville pour les épreuves de glace,
dans la station de Tignes entre les lieux d'épreuves.
- Un centre de presse
à Tignes-le-lac,
pour accueillir les T.V., les radios, les journaux,
le centre sera installé par le COJO et utilisé ensuite
par le COPTA 92.
- Des cérémonies
sur un stade temporaire à Val Claret,
pour l'ouverture des Jeux,
le maintien de la flamme,
la clôture des Jeux.
- La sécurité
pour assurer la sécurité générale de la manifestation,
pour assurer la couverture médicale des épreuves.

Département de la Savoie, Archives départementales, [1261W 14].

Ce sont
les V^{es} Jeux
Paralympiques.
79 épreuves ont eu lieu
durant ces Jeux.



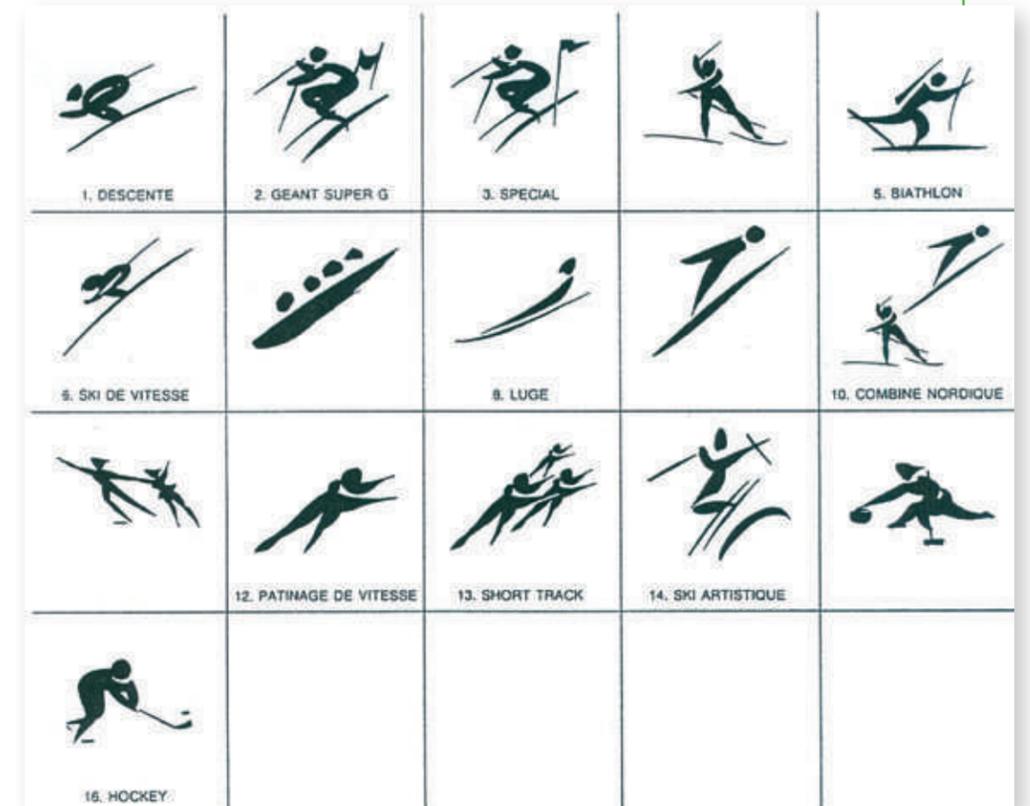
5. Combien d'athlètes
sont accueillis aux Jeux
Paralympiques ?

6. Les Jeux Paralympiques vous
semblent-ils identiques aux
Jeux Olympiques ? Justifiez.

B LES ÉPREUVES OLYMPIQUES

DOC. 26

Pictogrammes représentant les différentes disciplines des Jeux Olympiques, 1992.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F].

DOC. 27

Billet d'entrée sur le parc olympique de Tignes, 1992.



Collection privée.

7. Dans le tableau, complétez les noms des sports manquants : BOBSLEIGH, SKI DE FOND, CURLING, PATINAGE ARTISTIQUE, SAUT.

8. Quelle est l'épreuve à laquelle ce billet donne accès ?

DOC. 28

Extrait de la plaquette de présentation des Jeux Paralympiques, 1992.

LES DISCIPLINES PARALYMPIQUES

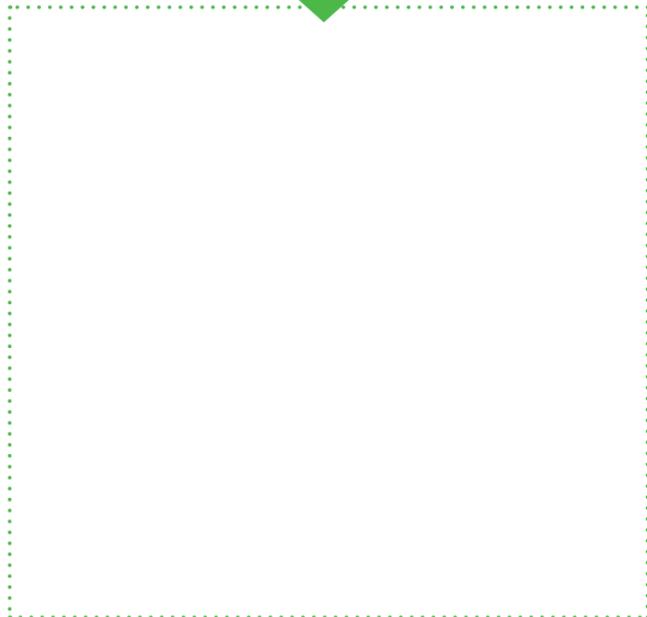
Quatre disciplines de ski alpin : la Descente, le Super G, le Géant et le Slalom se disputeront sur le Stade de Lognan à Tignes Val Claret, homologué toutes disciplines. L'aire d'arrivée est située face au village Paralympique.

C'est à Tignes les Brévières que s'affronteront les athlètes de ski Nordique, de luge et de Biathlon. Un parcours de 6 kms accueillera 16 courses.

photo Sylvie CHAPPAZ

Département de la Savoie, Archives départementales, [1866W 167].

9. Choisis une épreuve des Jeux Olympiques d'été et imagine son pictogramme en t'inspirant des modèles des Jeux Olympiques d'hiver. (Conseils : simplifiez le corps au maximum, inclinez le corps pour le mettre en mouvement, ajoutez une représentation simplifiée d'un équipement spécifique à ce sport).



Le ski de bosses, le short track et le biathlon féminin sont officiellement intégrés au programme olympique en 1992.



C L'ESPACE KILLY

→ Les épreuves olympiques

DOC. 29

Vue aérienne du stade Lognan à Tignes où ont été planifiées les épreuves de ski artistique, 1992. Photo Pierre Pezet.

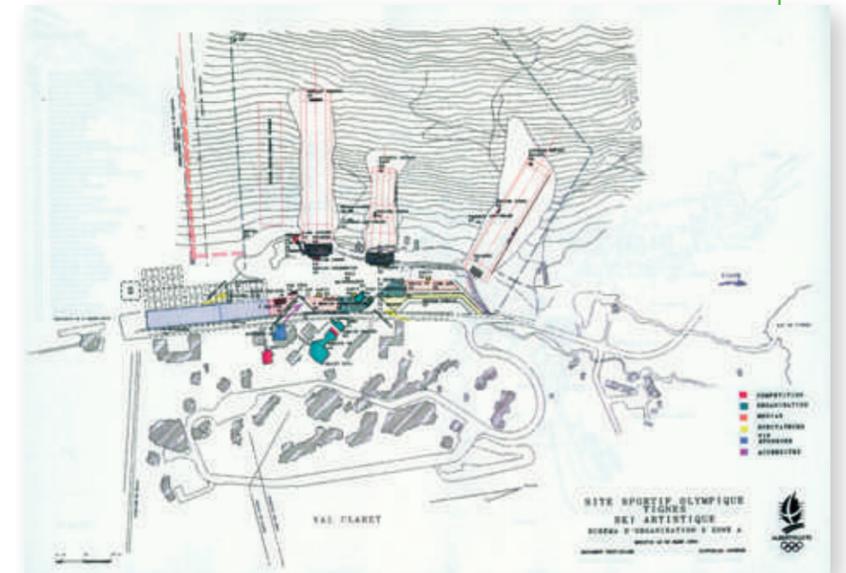


Archives municipales de Tignes - fonds Amis du Vieux Tignes et de la Santa Terra.

10. Repérez ces deux pistes sur la photo. À quelles épreuves sont-elles consacrées ? Quel atout naturel est exploité ici ?

DOC. 30

Site sportif olympique de Tignes : schéma d'organisation provisoire de la zone des épreuves de ski artistique, 30 mars 1990.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 265].

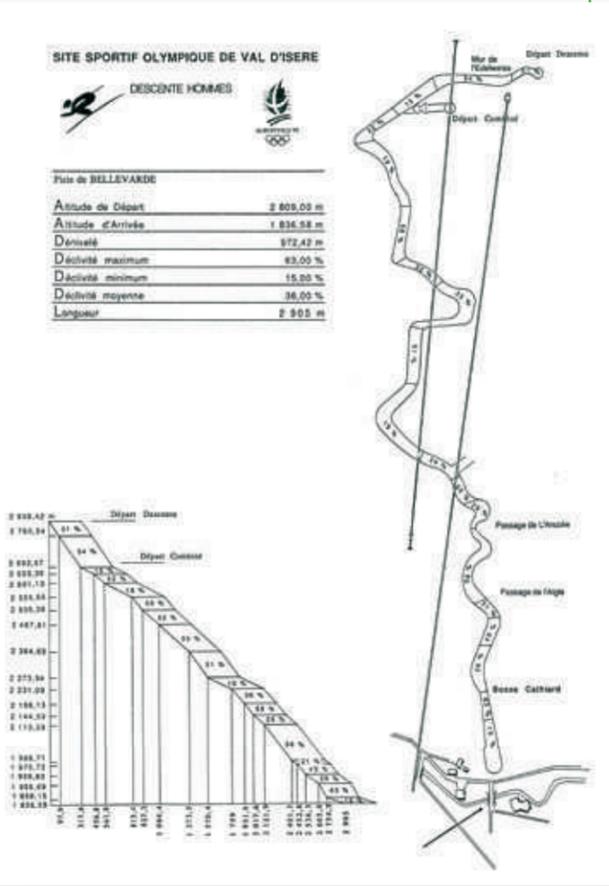
DOC. 31

Le sommet de Belvarde en plein travaux. Photographie extraite d'un rapport de chantier daté du 12 août 1989.



DOC. 32

Caractéristique et tracé de la piste de la Face de Belvarde. Schéma extrait du rapport de visite du 12 août 1989.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 228].

Altitude de départ	2222 m
Altitude d'arrivée	2103 m
Dénivelé	
Longueur	250 m
Largeur	35 m
Pente	28°

11. Pour quelle épreuve cette piste est-elle aménagée ?
12. À l'aide des chiffres, calculez le dénivelé et justifiez la mesure de la pente à 28°.
13. Quels sont les avantages de ce site pour cette épreuve ?

→ Les épreuves paralympiques

DOC. 33

La flamme olympique à Tignes allumée du 25 mars au 1^{er} avril 1992. Photo Pierre Pezet.



Archives municipales de Tignes - fonds Amis du Vieux Tignes et de la Santa Terra.



Du 25 mars au 1^{er} avril 1992, les Jeux Paralympiques sont organisés à Tignes sur le même site que les Jeux Olympiques classiques.

DOC. 34

Épreuve du Super Géant homme organisé à Val Claret, 27 mars 1992.
Photo Pierre Pezet.



Archives municipales de Tignes - fonds Amis du Vieux Tignes et de la Santa Terra.

14. D'après le tableau récapitulatif des natures de handicaps (doc. 35), dans quelle catégorie ce skieur court-il ?

DOC. 35

Récapitulatif des natures de handicaps et des techniques de ski utilisées.

Ski Alpin	Nature du handicap et technique utilisée	Ski de fond
LW1 	Paralysés des membres inférieurs pouvant évoluer à l'aide de deux stabilisateurs et de skis reliés par un système d'attache. L'apparition des fauteuils ski tend à faire disparaître cette catégorie beaucoup trop limitée.	
LW2 	Sportifs présentant un handicap sur la totalité d'un membre inférieur. Les paralysés d'une jambe adoptent la même technique en attachant la jambe inerte à la bonne.	LW2 
LW3 	Handicapés des deux membres inférieurs skiant avec leurs prothèses, un matériel et une technique de ski normale, même si leurs appuis sont modifiés (double amputation tibiale)	LW3 
LW4 	Handicapés d'un membre inférieur sous le genou, skiant avec leurs prothèses et un matériel courant (simple amputation tibiale). Catégorie la plus rapide lors des compétitions alpines.	LW4 
LW5/7 	Skieurs évoluant avec deux skis normaux, présentant un handicap aux deux membres supérieurs, rendant impossible l'usage de bâtons. Cet handicap pose des problèmes d'équilibration en ski alpin et de propulsion en ski de fond.	LW5/7 
LW6/8 	Skieurs évoluant avec deux skis normaux, présentant un handicap au niveau d'un membre supérieur rendant impossible l'usage des deux bâtons.	LW6/8 
LW9 	Skieurs présentant un handicap à un membre inférieur et un membre supérieur, évoluant sur l'équipement de leur choix, mais utilisant cependant deux skis (amputation d'un bras et d'une jambe).	LW9 

Document réalisé à partir du tableau paru dans la revue E.P.S. (Education Physique et Sport) n° 232.-Patrick Heydt, Conseiller Jeunesse et Sport (38)

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F] 265].

D LES 3 VALLÉES

DOC. 36

Travaux de construction des infrastructures : planning d'achèvement, 1988.

PATINAGE / BOBSLEIGH / LUGE
Calendrier

	DEBUT TRAVAUX	ESSAIS DE GLACE	MISE EN SERVICE HOMOLOGATION	EPREUVES TEST
Pralognan	Août 1988	Octobre 1989	Novembre 1989	Novembre 1989
Méribel	Mars 1989	Septembre 1990	Novembre 1990	Novembre 1990
Courchevel	Mars 1989	Novembre 1990	Décembre 1990	Décembre 1990
Albertville : - Halle de glace - Entraînement	Mars 1989 Mars 1990	Octobre 1990 Novembre 1990	Décembre 1990 Janvier 1991	Janvier 1991

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F] 217].

15. De quelles épreuves est-il question ?

16. Quelles étapes sont nécessaires pour qu'elles puissent se dérouler ?

DOC. 37

Site sportif olympique de Méribel : schéma d'organisation de la zone pour les épreuves du ski alpin dames, 15 mars 1990.

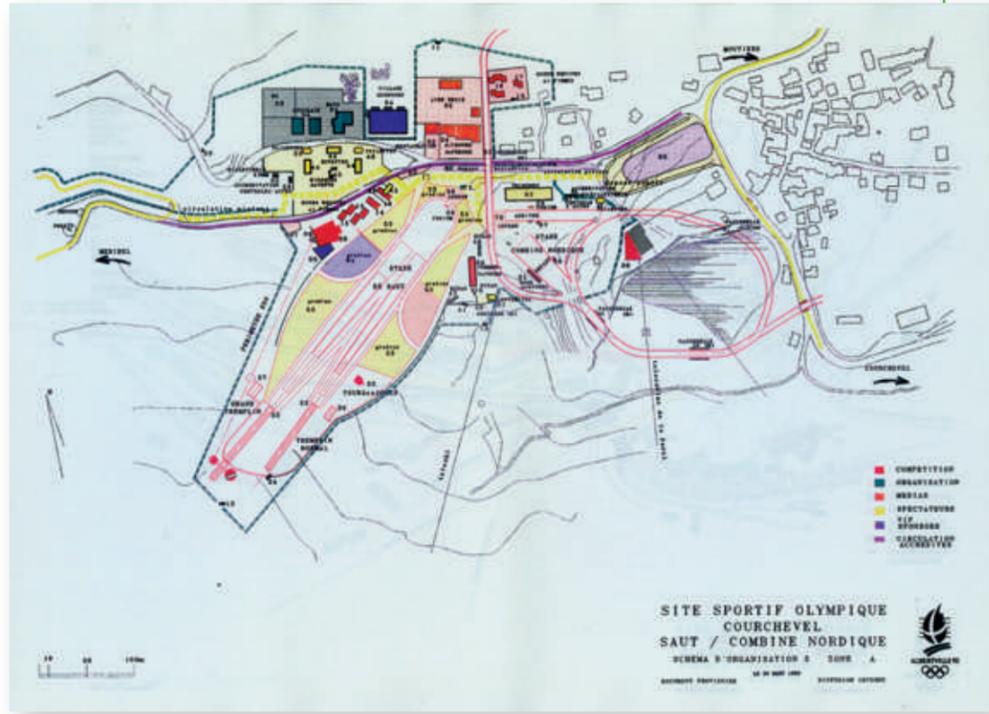


Département de la Savoie, Archives départementales, [114F] 265].

17. Quelles épreuves ont lieu à Méribel ?

DOC. 38

Site sportif olympique de Courchevel : schéma d'organisation provisoire de la zone des épreuves de saut et de combiné nordique, 30 mars 1990.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 265].

18. Relevez, sur le schéma d'aménagement du site de Courchevel, deux aménagements destinés aux épreuves, aux journalistes, au public et à la sécurité.

DOC. 39

Les deux tremplins de Courchevel juste avant le commencement des Jeux, février 1992. Cliché Christiane Lascaux.

Le combiné nordique associe le ski de fond et le saut à ski. Les français Fabrice Guy et Sylvain Guillaume remporteront respectivement l'or et l'argent.



Collection privée.

19. Repérez sur le plan les lieux des épreuves du combiné nordique.
20. Montrez que le site de Courchevel est bien choisi pour ces épreuves.



E LES SAISIES

DOC. 40

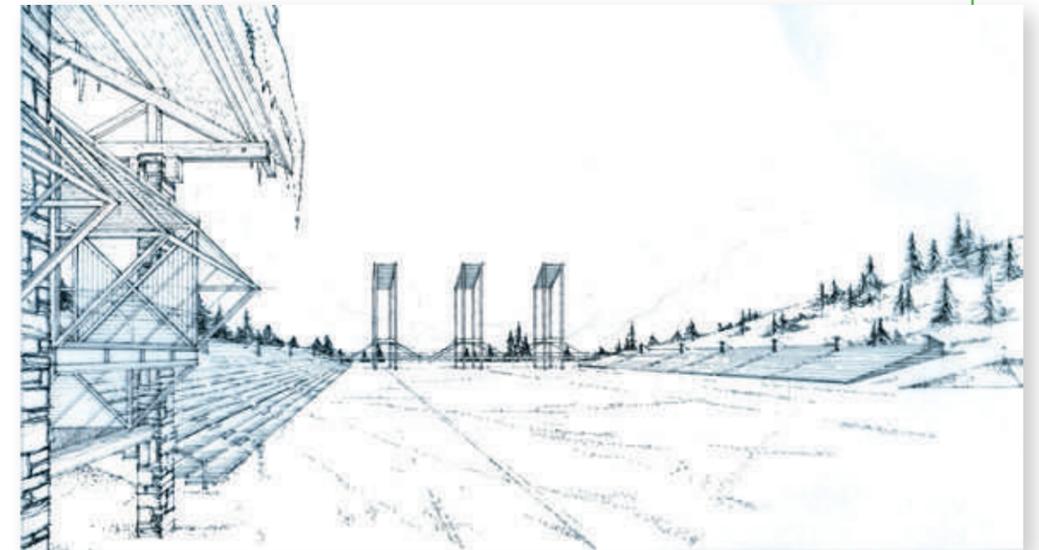
Pictogrammes représentant les différentes disciplines.



21. D'après les pictogrammes, quelles épreuves se déroulent aux Saisies ?

DOC. 41

Esquisse d'un projet pour le stade de départ des courses de fond, non datée.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 3557].



La station des Saisies comprend plus de 100 km de pistes.

DOC. 42

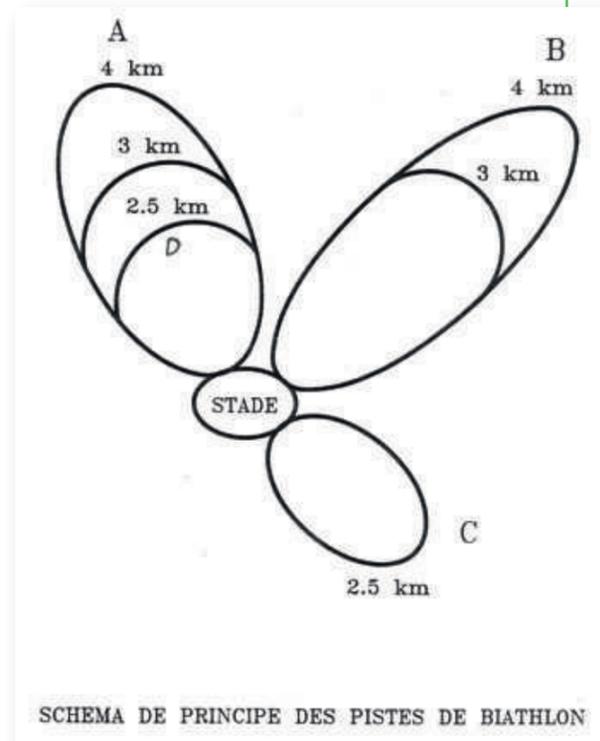
Stade de fond juste avant le début des épreuves, 18 février 1992. Cliché Francine Glière.



Collection privée.

DOC. 43

Schéma de principe des pistes de biathlon : extrait du rapport général de la Fédération française de ski de fond, 8 octobre 1988.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F.223].

- 22. Documents 41 à 43 : quels aménagements ont dû être réalisés aux Saisies ?
- 23. Quels sont les avantages de ce site pour ces épreuves ?



LES JO, DES SYMBOLES POUR TRANSMETTRE DES VALEURS UNIVERSELLES

A L'IDÉAL OLYMPIQUE

Le serment olympique, écrit par Pierre de Coubertin, a été prononcé pour la première fois par un athlète aux Jeux Olympiques d'été de 1920 à Anvers. C'est Surya Bonaly, patineuse artistique, qui prononce le serment de l'athlète à Albertville. Le texte du serment a légèrement évolué au fil du temps. Les mots concernant le dopage ont été ajoutés pour les Jeux Olympiques d'été de 2000 à Sydney.

Exposition "1992, La Savoie au cœur des Jeux", 2012.

DOC. 44

Article 2 de la Charte olympique.

« Une philosophie de la vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels »

cnosf.franceolympique

DOC. 45

Serments olympiques.

Serment de l'athlète :

« Au nom de tous les concurrents, je promets que nous prendrons part à ces Jeux Olympiques en respectant et suivant les règles qui les régissent, en nous engageant pour un sport sans dopage et sans drogues, dans un esprit de sportivité, pour la gloire du sport et l'honneur de nos équipes. »

Serment de l'arbitre :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »

cnosf.franceolympique

1. D'après le doc. 44, à quelles disciplines le sport est-il lié ? Dans quel but ?
2. L'esprit de sportivité est appelé aujourd'hui « fair-play ». Donnez-en un exemple.
3. Quelles sont les différences entre le serment des athlètes et le serment des arbitres ?

B METTRE EN ŒUVRE LES VALEURS OLYMPIQUES

DOC. 46

Épreuve de ski de fond paralympique hommes organisée aux Brévières, 30 mars 1992.
Photo Pierre Pezet.



Archives municipales de Tignes - fonds Amis du Vieux Tignes et de la Santa Terra.

Le 1^{er} serment
prononcé par un arbitre
l'a été lors des
Jeux Olympiques
d'été de 1972
à Munich.



DOC. 47

Liste des valeurs de l'olympisme.

- L'accès à la connaissance et à l'éducation (découvrir ses capacités et ses limites)
- L'esprit de compétition (se mesurer aux autres)
- L'excellence (donner le meilleur de soi)
- Le fair-play (respect des adversaires, des juges/arbitres et des règles)
- L'accès au sport pour tous (tolérance et refus de toutes discriminations)
- L'esprit d'amitié et de fraternité
- La solidarité
- La compréhension mutuelle
- La paix dans le monde
- La construction d'un monde meilleur

cnosf.franceolympique

4. Recherchez dans ce dossier un document ou un symbole correspondant à chaque valeur olympique citée.

C LES SYMBOLES OLYMPIQUES

Les Jeux Olympiques sont également représentés par de nombreux symboles que les villes candidates s'approprient.

→ La devise

« Plus Vite, plus Haut, plus Fort » sont les trois mots de la **devise** des Jeux Olympiques. À l'origine, l'expression « *Citius, Altius, Fortius* » a été empruntée par le baron Pierre de Coubertin à un ami, Henri Didon, séminariste grenoblois. Elle est devenue « Plus vite, plus fort, plus haut - ensemble », lors des Jeux de Tokyo en 2021.

5. Imaginez une devise pour votre école.

DOC. 48

Ski de bosses, finale hommes. Photographie d'Edgar Grospiron, 13 février 1992.
Cliché Michel Cottin.



Agence ZOOM.

6. Comment Edgar Grospiron applique-t-il la devise olympique ?

→ Les anneaux et les couleurs olympiques

Cinq anneaux entrelacés symbolisent les cinq continents. Ils sont colorés aux 6 couleurs (avec le fond blanc du drapeau) que l'on retrouve dans tous les drapeaux nationaux. C'est seulement aux Jeux Olympiques de Stockholm, en 1912, que des athlètes venus de tous les continents seront vraiment réunis.

DOC. 49

Médailles olympiques, cliché non daté.



Département de la Savoie, Archives départementales, [114F 31].

- 7. Quel symbole antique retrouve-t-on sur les médailles ?
- 8. Quelle est la signification de ce symbole ?

DOC. 50

Le passage de la patrouille de France juste avant le début de la cérémonie, 8 février 1992. Cliché Françoise Vianey.

- 9. D'après votre connaissance des symboles, comment peut-on analyser ce passage de la patrouille de France ?



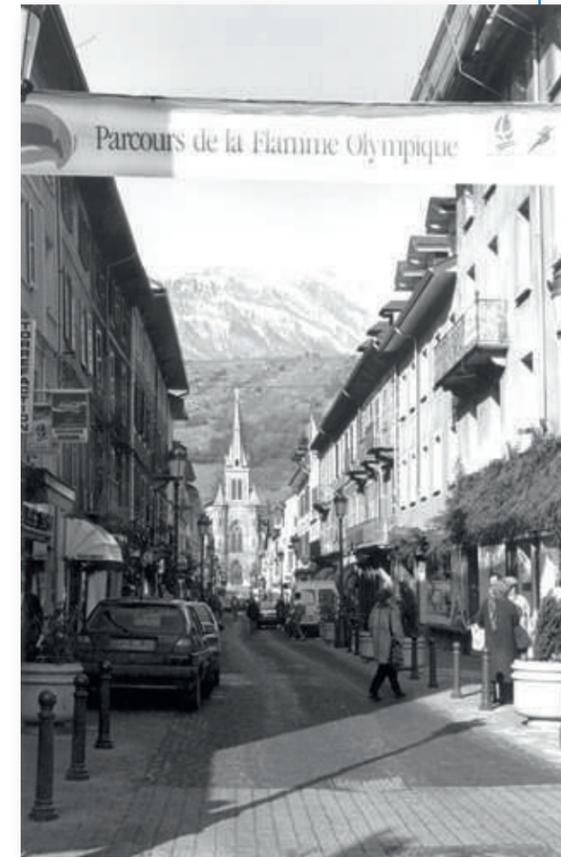
Collection privée.

→ La flamme olympique

Elle est utilisée depuis 1928 pour les Jeux d'été et depuis 1936 pour ceux d'hiver ; elle fait le lien entre Jeux antiques et Jeux modernes. Depuis, partant d'Olympie, la flamme emprunte un parcours reliant toutes les villes qui ont reçu les Jeux Olympiques. Elle reste allumée en permanence le temps des épreuves. À Albertville, c'est Michel Platini, ancien footballeur, qui a enflammé la vasque.

DOC. 51

La passage de la flamme olympique à Albertville, février 1992. Cliché Françoise Vianey.



Collection privée.

DOC. 52

Albertville, la vasque olympique, février 1992. Cliché Françoise Vianey.



Collection privée.

- 10. À quelle date la flamme olympique est-elle utilisée la 1^{ère} fois ?

.....

.....

.....

.....

→ L'hymne olympique

DOC. 53

Jeux Olympiques d'Athènes, hymne olympique chanté lors de la cérémonie : extrait de la partition musicale, 1896.

SPIRO SAMARA

HYMNE OLYMPIQUE (1896)

Arrangement et orchestration (Harmonie-fanfare)
de Désiré Dondeyne

Chœurs ad libitum - Paroles françaises de Jean Schmitt

Conducteur Sib

Composition de l'orchestre d'harmonie ou fanfare

<p>PETITE HARMONIE</p> <p>Piccolo ut 2 Flûtes 2 Hautbois 2 Bassons</p>		<p>FANFARE DE SAXHORNS</p> <p>Petits Bugles E^b 1^{ère} Bugles B^b 2^{ème} Bugles B^b Saxhorns Altis E^b S. H. Barytons B^b</p>	<p>en fanfare seulement Tacet en harmonie complète.</p>
<p>CLARINETTES</p> <p>Petites Clarinettes E^b 1^{ère} Clarinettes B^b 2^{ème} Clarinettes B^b Clarinettes Alto E^b (ad lib.) Clarinettes Basses B^b (ad lib.)</p>		<p>Saxhorns Basses B^b Saxhorns C.B.E^b (ad lib.) Saxhorns C.B.B^b</p>	<p>en fanfare et en harmonie</p>
<p>SAXOPHONES</p> <p>Saxo Soprano B^b (en fanfare seulement) Saxos Altis E^b Saxos Ténors B^b Saxo Baryton E^b</p>		<p>Basse en ut (en l'absence des Saxhorns Basses et C.B.)</p>	
<p>CUIVRES CLAIRS</p> <p>3 Trompettes B^b 4 Cors en fa 3 Trombones 2 Cornets B^b</p>		<p>Timbales Percussion (Caisse claire - Cymbales frappées - Grosse Caisse).</p>	

En formation «Brass-Band» Anglo-saxonne

<p>Cornets E^b (Parties de Petits Bugles E^b). 2 Cornets Solis B^b (2 Cornets B^b). 1^{ère} Cornets B^b (1^{ère} Bugles B^b). 2^{ème} Cornets B^b (2^{ème} Bugles B^b). 3 Cors Fa (1^{er}, 2^e, 3^e Cors Fa). 2 Cors Altis E^b (S. H. Alto E^b)</p>	<p>Euphonium B^b (S. H. Barytons B^b). Basses B^b ou ut (S. H. Basses B^b ou Bassi en ut). Saxhorns C.B.E^b (S.H.C.B.E^b). Saxhorns C.B.B^b (ad libitum). Timbales (ad libitum). Percussion.</p>
---	--

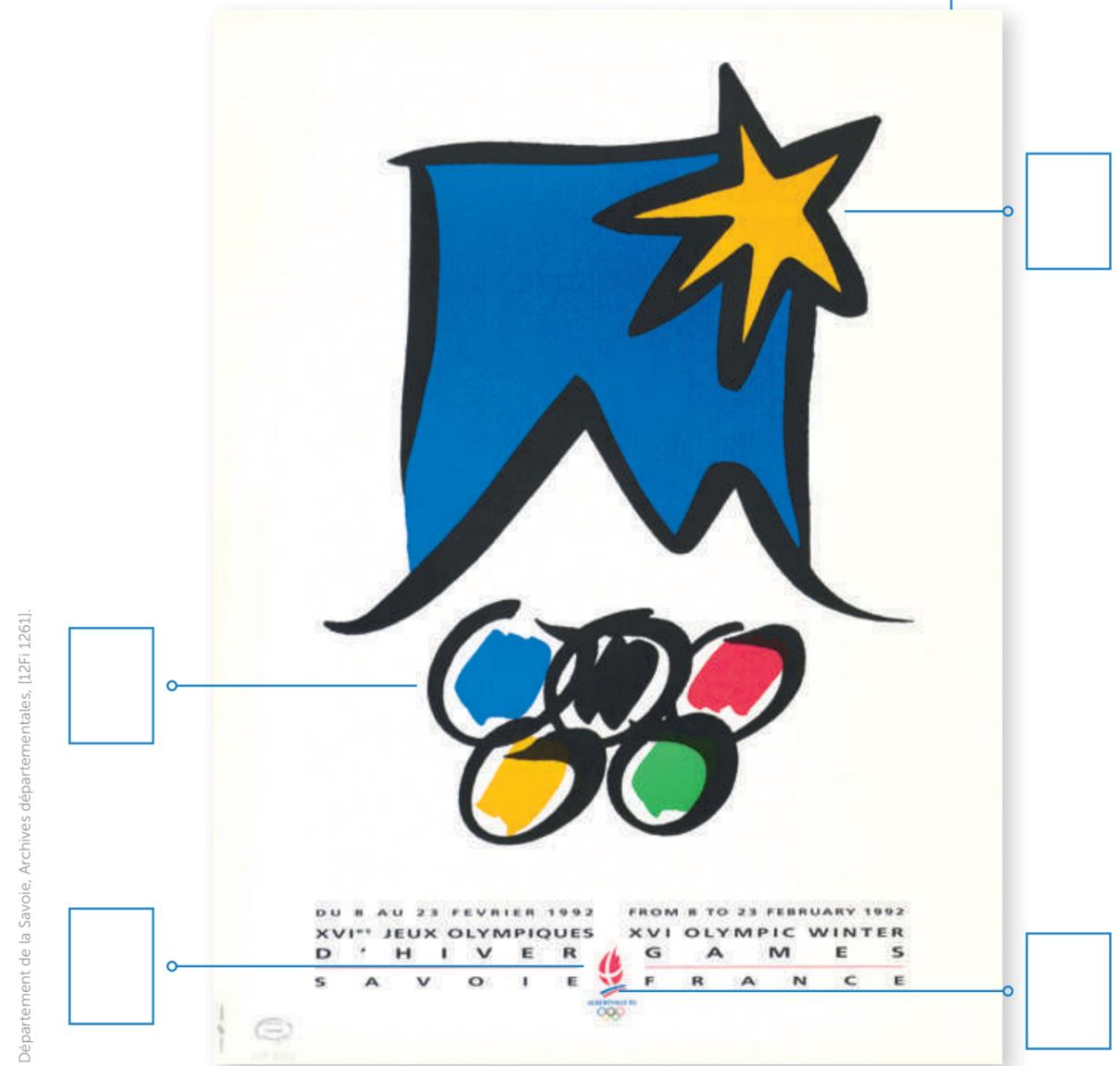
ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES 14, avenue Hoche - PARIS

Département de la Savoie, Archives départementales, [114F-41].

D LES AFFICHES OLYMPIQUES

DOC. 54

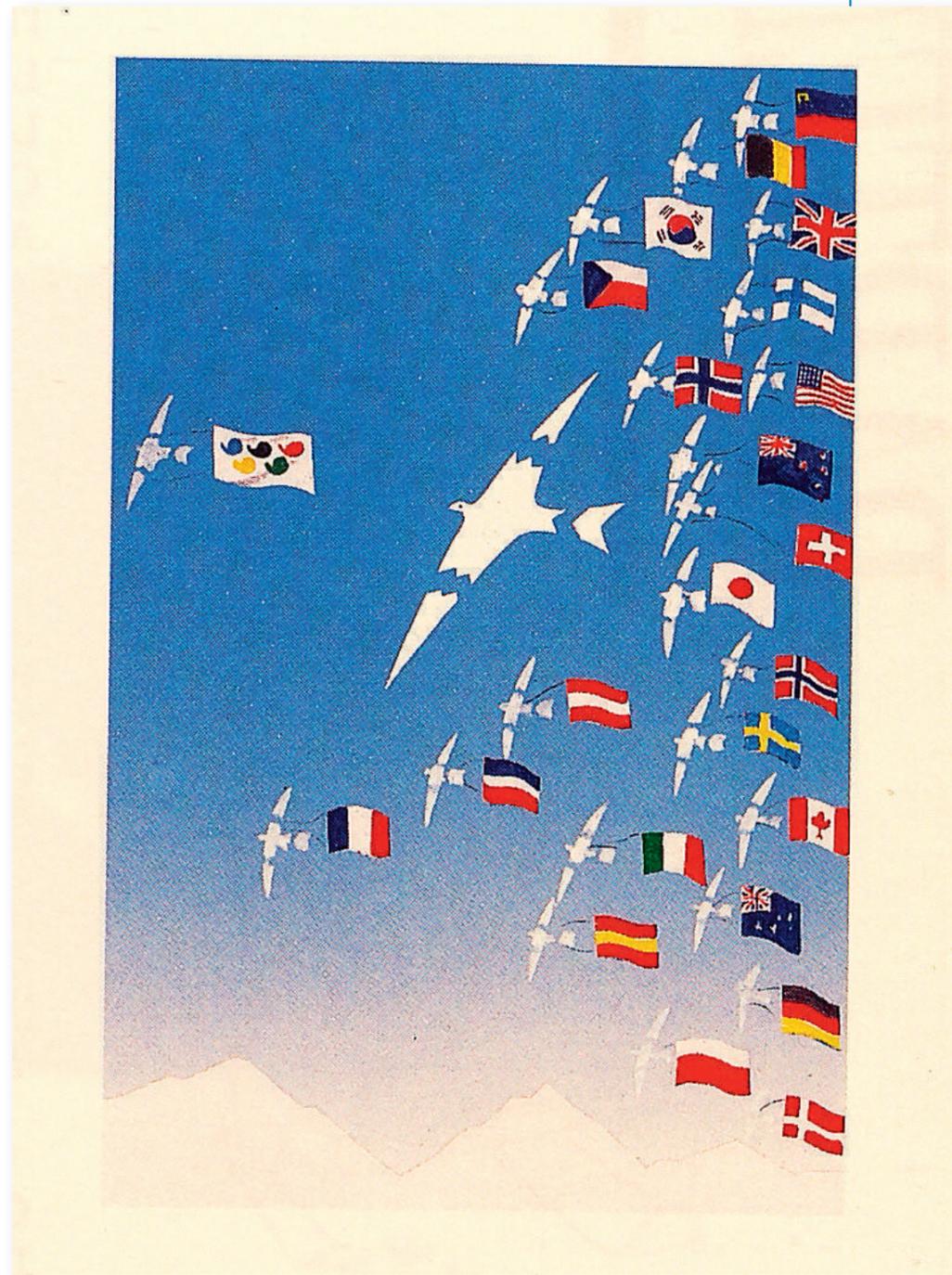
Affiche des Jeux Olympiques.



11. Repérez sur l'affiche les différents symboles :
 - a) Le ciel, le soleil et les montagnes
 - b) Les anneaux olympiques
 - c) La flamme aux couleurs de la Savoie
 - d) Les traces du skieur, aux couleurs de la France
12. Toute bonne affiche a un point d'impact : c'est la partie la plus importante de l'affiche. Quel est le point d'impact ici ? Pourquoi le dessinateur a-t-il fait ce choix ?
13. La Savoie est représentée par une flamme rouge. Expliquez ce choix.
14. Trouvez dans ce dossier d'autres supports où les anneaux sont représentés.
15. L'emblème est un élément d'identité visuelle simple. Montrez que celui des JO d'Albertville représente à la fois la montagne, la modernité et les sports d'hiver.

DOC. 55

Affiche des Jeux Paralympiques. Dessin Jean-Michel Folon.



Département de la Savoie, Archives départementales, [1868W 167].

16. Décrivez cette affiche : composition, point d'impact, technique utilisée, symboles utilisés...

17. Une affiche doit être comprise de tous. Ici, il n'y a pas de mots. Quel est donc le message transmis par cette affiche ? Pour vous aider, recherchez le champ lexical de l'oiseau, du vol, des drapeaux, ainsi que les symboles et la composition de l'affiche.

(Pour en savoir plus sur l'oiseau de Folon : <https://fondationfolon.be/words/oiseau/>)

18. À l'aide des éléments déjà observés, imaginez une affiche pour les JO de Paris 2024.



A large empty rectangular area with a dotted blue border, intended for drawing a poster for the Paris 2024 Olympics.

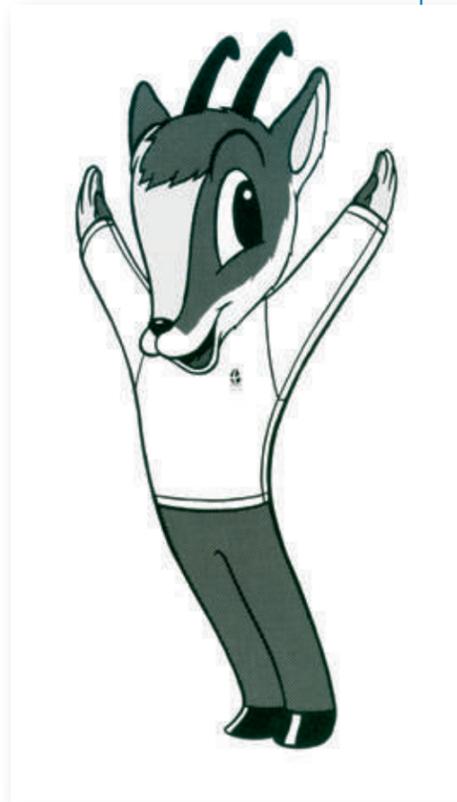
E LES MASCOTTES, UNE IDENTITÉ MARQUÉE

→ La mascotte olympique

Une première mascotte fut présentée durant la cérémonie de clôture des Jeux d'hiver de Calgary en 1988, il s'agissait alors d'un chamois, mais il fut par la suite remplacé par une autre mascotte, Magique.

DOC. 56

Un chamois, premier projet de mascotte pour les Jeux Olympiques d'Albertville.



DOC. 57

Magique, la mascotte officielle des Jeux Olympiques d'Albertville, 1992.



19. Repérez les symboles olympiques et français. Pourquoi a-t-on mélangé ces symboles ?

20. À votre avis, pourquoi a-t-on choisi Magique plutôt que le chamois ?

.....

.....

.....

.....

→ La mascotte paralympique

DOC. 58

Esquisse d'Alpy, la mascotte officielle des V^{es} Jeux Paralympiques, 1992.



21. Que représente les 3 couleurs d'Alpy ?
22. Comment le handicap est-il représenté ?
23. À vous de jouer ! Imaginez une mascotte pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024.



.....

.....

.....

.....



DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

244, quai de la Rize • 73000 Chambéry
archives@savoie.fr • www.savoie-archives.fr

